



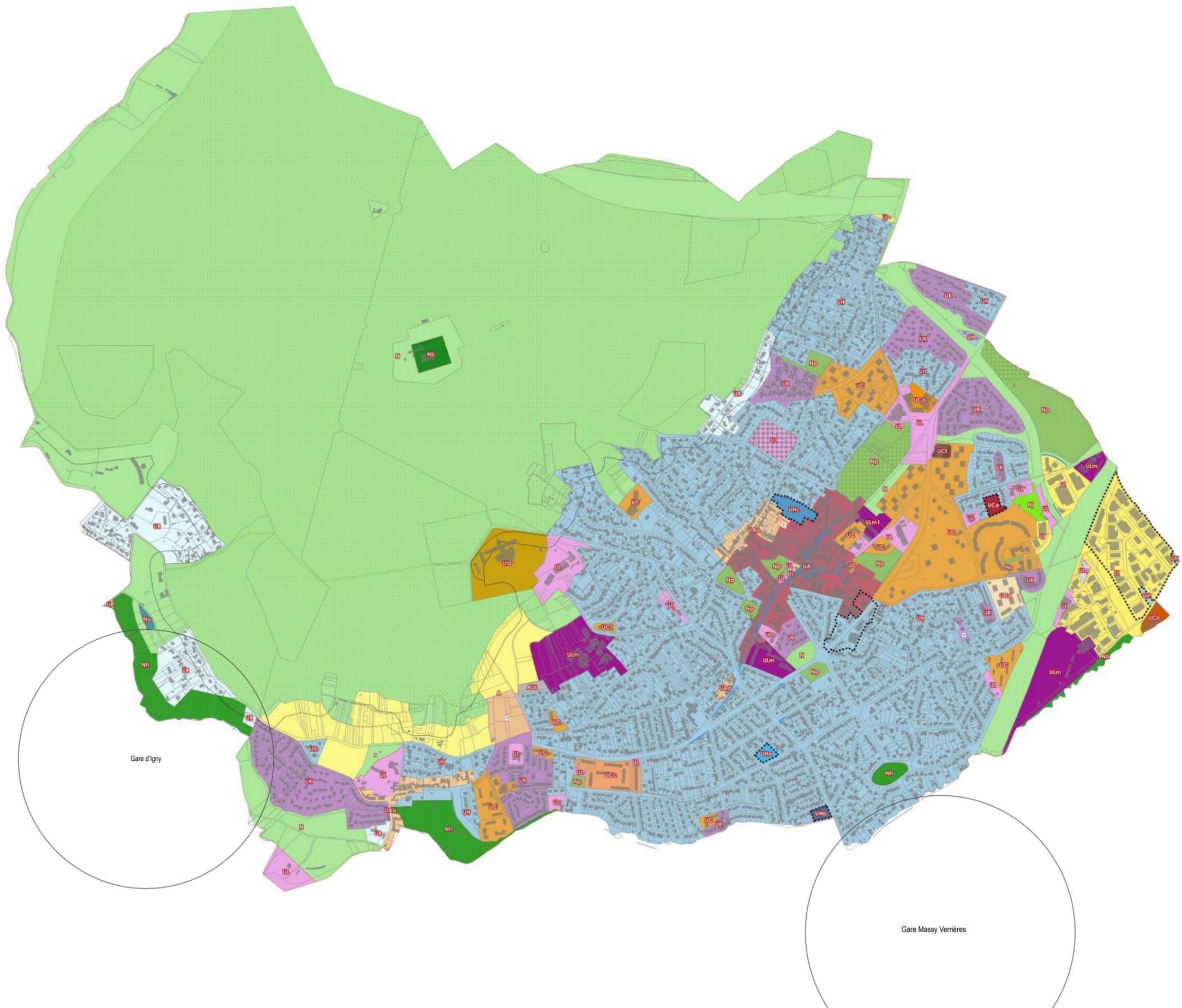
Commune de Verrières-le-Buisson
Département de l'Essonne

Plan Local d'Urbanisme

4.1 – PLAN DE ZONAGE
1/5000^{ème}

P.L.U. approuvé par Délibération du Conseil Municipal en date 18 mars 2019
P.L.U. modifié par Délibération du Conseil Municipal en date du XX xxxxx 2024

Société Urballiance
78, rue de Longchamp - 75116 Paris
urballiance@hotmail.fr



LEGENDE

- A
- AUL
- N
- Na
- Nb
- Nh
- Nj
- Np
- UA
- UAa
- UC
- UCa
- UCb
- UCc
- UCd
- UCe
- UCF
- UH
- UHa
- UHb
- UHc
- UI
- Ula
- UK
- UL
- ULa
- ULm
- UR
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Emplacement réservé
- Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Secteur où s'applique la servitude L.151-41 du Code de l'urbanisme
*Les constructions supérieures à 30m² sont interdites.
Date de levée de la servitude : 18 mars 2024*
- Périmètre de 500m autour d'une gare
- Lisière de bois par rapport à la forêt de Verrières
- Site urbain constitué
- Transformation en habitation des surfaces d'artisanat, de commerce ou de bureaux en rez-de-chaussée, existantes à la date d'approbation du Plan Local d'Urbanisme interdite

Emplacement Réservés				
n° au PLU	Affectation	Bénéficiaire	Parcelles concernées	Superficie en m ²
1	Plantation de vignes	Commune	AS : 21, 22, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47	23 215 m ²
2	Création d'un musée ou d'une salle d'exposition	Commune	AK : 85, 271, 272	1 801 m ²
3	Cheminement piéton, sentier des Guenettes	Commune	AD : 99p, 220p, 256p	147 m ²

p : partiel